

RECOMMANDATIONS PRÉBUDGÉTAIRES AU GOUVERNEMENT DU CANADA 2013-2014



Janvier 2013

Le 29 janvier 2013

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Recommandations prébudgétaires 2013-2014

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, permettez-moi de vous faire part des recommandations que nous formulons en vue de l'élaboration du prochain budget du gouvernement du Canada.

Nos recommandations s'inscrivent dans la continuité des efforts réalisés par le gouvernement jusqu'à présent dans un contexte économique global qui demeure difficile. La zone euro est de nouveau en récession, la reprise aux États-Unis demeure fragile et la Chine ainsi que d'autres grandes économies émergentes connaissent un ralentissement de leur croissance.

Heureusement, l'économie du Canada a été l'une des plus résilientes – tant lors de la récession qu'au cours de la reprise – des pays du G7. Le Canada poursuit sa croissance économique et son marché de l'emploi continue son expansion. Néanmoins, l'économie canadienne n'est pas à l'abri des perturbations économiques mondiales. En effet, l'impact de la dégradation de la conjoncture économique de nos principaux partenaires commerciaux sur notre propre économie est préoccupant sur le plan national comme sur celui de la région métropolitaine de Montréal. Les entreprises de la métropole doivent non seulement composer avec une incertitude élevée, mais également relever des défis qui nous sont propres, soit notre performance décevante en matière de productivité et la baisse relative de la main-d'œuvre.

Ainsi, le gouvernement du Canada doit poursuivre sa vigilance dans sa planification budgétaire. En ce sens, il doit trouver un juste équilibre entre la nécessité de reconstituer une marge de manœuvre budgétaire et celle de ne pas étouffer une faible croissance économique. De fait, nous recommandons au gouvernement de maintenir le cap vers le retour à l'équilibre budgétaire sans recourir à une augmentation du fardeau fiscal des contribuables. De plus, il doit porter une attention particulière aux mesures susceptibles de stimuler l'investissement privé. Le haut niveau d'endettement des ménages pourrait freiner les dépenses de consommation et nos exportations continueront à subir les effets du ralentissement mondial. Dans ce contexte, la croissance de l'investissement privé est nécessaire pour soutenir la croissance économique du Canada. Le gouvernement doit également s'assurer de concentrer les investissements publics dans des projets aptes à renforcer l'efficacité générale de l'économie, tant en matière d'infrastructures que de programmes publics. Enfin, il doit continuer à cibler les mesures qui auront un impact positif et rapide sur la productivité de nos entreprises et de nos travailleurs.

...2

Nos recommandations visent le renforcement de l'économie du Canada ainsi que celle de la région métropolitaine de Montréal.

RECOMMANDATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

I. Maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire sans augmenter le fardeau fiscal

Respecter le plan de retour à l'équilibre budgétaire est essentiel pour notre prospérité collective. Il envoie un signal positif aux investisseurs et, par conséquent, favorise le maintien de notre cote de crédit. Il permet également au gouvernement de se reconstituer une marge de manœuvre budgétaire, importante dans le contexte actuel d'incertitude élevée. De plus, les faibles taux d'intérêt constituent une occasion de rembourser une partie de la dette publique et de continuer à prendre de l'avance par rapport aux autres pays industrialisés.

Par ailleurs, nous sommes conscients que la dégradation des perspectives économiques mondiales a eu un impact baissier sur les prix des produits de base, les attentes en matière de PIB nominal et, par conséquent, sur les recettes fiscales du gouvernement du Canada. Ces craintes ont amené le gouvernement à envisager le report de l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2016-2017. **Toutefois, nous demeurons convaincus que, si l'économie mondiale ne se dégrade pas davantage, le faible déficit prévu pour 2015-2016 et la marge de manœuvre budgétaire constituée par le gouvernement conjuguée à une meilleure rationalisation des dépenses permettront au gouvernement de respecter sa cible de déficit zéro en 2015-2016, comme prévu initialement.**

L'atteinte de l'équilibre budgétaire devrait se faire en privilégiant une réduction des dépenses, plutôt que par une augmentation du fardeau fiscal, et ce, afin de ne pas étouffer une croissance économique encore fragile. Le gouvernement doit donc :

- **Ne pas augmenter le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises.** Hausser le fardeau fiscal des entreprises nuit à leur compétitivité tandis qu'augmenter celui des particuliers peut constituer un frein à l'embauche. Or, dans un contexte où les exportations nettes continueront à subir la faiblesse de nos principaux partenaires commerciaux et la force de notre huard, il faut porter une attention accrue à notre demande intérieure. Une augmentation du fardeau fiscal réduirait le revenu disponible des ménages, affaiblirait la demande intérieure et fragiliserait nos entreprises. La Chambre invite également le gouvernement à maintenir le taux d'imposition des sociétés à un niveau qui demeure compétitif à l'échelle internationale.
- **Poursuivre l'exercice de révision et de rationalisation de l'ensemble des dépenses publiques.** Les perspectives de croissance plus faibles qu'anticipé renforcent la nécessité de procéder à une révision des programmes plus approfondie afin d'équilibrer le budget fédéral. Le gouvernement doit ainsi faire systématiquement un examen de toutes les dépenses et déterminer celles qui n'ont plus leur raison d'être. Il devra augmenter la productivité de ses services et évaluer les économies envisageables au sein de ses programmes. Il doit aussi limiter la croissance des dépenses de programmes. C'est un exercice difficile, mais absolument nécessaire pour le maintien de l'équilibre budgétaire à long terme, surtout en raison du vieillissement de la population et de ses impacts possibles sur le budget du gouvernement.

- **Maintenir ses transferts aux provinces.** Les provinces devront, entre autres, faire face à des dépenses en soins de santé qui augmenteront de façon importante dans les prochaines années. Dans ce contexte, le maintien des transferts aux provinces est essentiel pour soutenir la croissance économique de l'ensemble du Canada.

Recommandation 1. Maintenir le cap vers l'équilibre budgétaire en 2015-2016 :

- Sans augmenter le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises ;
- En poursuivant l'exercice de révision et de rationalisation de l'ensemble des dépenses publiques ;
- En maintenant les transferts aux provinces.

II. Prioriser et soutenir les projets structurants en infrastructures urbaines fédérales

Les investissements publics en infrastructures ont une importance stratégique pour la performance économique du pays. Ils stimulent l'économie et contribuent à l'amélioration de la productivité, de l'attractivité et du niveau de vie.

Un récent rapport de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) souligne l'ampleur du problème de sous-investissement dans nos infrastructures au cours des dernières années¹. Seulement en matière d'infrastructures routières, nous y apprenons que le travailleur canadien moyen passe l'équivalent de 32 jours de travail dans la congestion. Selon le Forum sur les infrastructures municipales, cette perte de productivité représente une facture d'environ 10 milliards de dollars pour l'économie canadienne². Pour la seule région métropolitaine de Montréal, les coûts liés à la congestion étaient évalués à 1,4 milliard de dollars en 2003³, coûts qui ne peuvent avoir qu'augmenté depuis.

Pour améliorer notre productivité et notre attractivité d'investissements étrangers, nous devons impérativement améliorer la fluidité des déplacements des personnes et des marchandises. Pour ce faire, le gouvernement doit prioriser et soutenir la mise en œuvre de projets d'infrastructures publiques structurants pour notre économie, tant en matière de transport routier, naval, aérien et ferroviaire que de transport en commun.

A. Miser sur le développement portuaire et maritime de la métropole

Les infrastructures portuaires et maritimes sont essentielles pour faciliter et accroître le transport des marchandises et ainsi contribuer à l'essor du commerce international. Les retombées économiques nombreuses en matière de croissance et d'emploi pour la métropole ainsi que pour l'ensemble du Canada nous amènent à demander au gouvernement de :

- **Voir à ce que le port de Montréal exerce son plein potentiel en matière de développement économique, et ce, dans une approche collaborative. La Porte continentale Ontario-Québec est un élément clé du système de transport de marchandises dans la métropole.** Rappelons que la Porte continentale Ontario-Québec est une porte d'entrée stratégique pour le commerce international dans la mesure où elle

¹ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. Novembre 2012. *The Road to Jobs and Growth: Solving Canada's Municipal Infrastructure Challenge*, Submission to the Government of Canada's Long-Term Infrastructure Plan Consultation

² FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. 8 novembre 2012. *Federal infrastructure plan must protect Canada's local economic foundations, says national coalition.*

³ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. Novembre 2010. *Le transport en commun – Au cœur du développement économique de Montréal.*

permet un accès direct au cœur des États-Unis et constitue une plaque tournante pour le commerce vers les Grands Lacs. La possibilité d'un accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada ajoute au caractère stratégique de ce port. La récente bonification du terminal CAST, qui permettra d'accueillir un plus grand nombre de conteneurs, est un pas dans la bonne direction. La métropole a récemment inauguré la Grappe métropolitaine de la logistique et du transport afin de travailler au développement de ce secteur dans une optique de collaboration étroite et de concertation entre les différents acteurs. Le gouvernement doit prendre acte de la volonté et de la mobilisation des acteurs pour participer aux initiatives qui concrétiseront le rôle de la région métropolitaine comme un chef de file en la matière, notamment grâce à la modernisation des entrées du port.

- **Collaborer au projet de mise en valeur du Vieux-Port de Montréal.** Rappelons que le Vieux-Port est stratégique pour le tourisme et l'économie de la région métropolitaine. Le gouvernement y trouverait une occasion de contribuer au rayonnement et au développement économique de la métropole. Malgré les récents changements à la structure de gouvernance de la Société du Vieux-Port, nous demandons au gouvernement d'aller de l'avant avec les divers projets de modernisation, notamment celui de la construction d'une nouvelle gare maritime. La gare actuelle ne permet pas d'accueillir un nombre suffisant de grands bateaux de croisière et son état général trahit son âge. Un nouveau bâtiment moderne permettra à Montréal d'accroître son rayonnement auprès d'une clientèle internationale de croisiéristes de renom.

Recommandation 2. Pour miser sur le développement maritime et portuaire de la métropole, le gouvernement doit :

- Voir, dans une approche collaborative, à ce que le port de Montréal exerce son plein potentiel en matière de développement économique. La Porte continentale Ontario-Québec est un élément clé du système de transport de marchandises dans la métropole;
- Collaborer au projet de mise en valeur du Vieux-Port de Montréal.

B. Améliorer la compétitivité de nos infrastructures aéroportuaires

Les infrastructures aéroportuaires représentent un levier économique essentiel pour la métropole. En ce sens, elles favorisent les affaires, le commerce et le tourisme et, par conséquent, contribuent à la compétitivité de l'environnement de la région de Montréal et de l'ensemble du Canada. Nous demandons au gouvernement de réduire graduellement le loyer de l'aéroport de Montréal. Le tout afin d'accroître la compétitivité des tarifs aériens de l'aéroport de Montréal comparativement à ceux des autres aéroports de l'Amérique du Nord. Le loyer de l'aéroport de Montréal hausse les coûts du transport aérien et nuit à notre compétitivité. En effet, les voyageurs montréalais sont nombreux à traverser la frontière pour bénéficier des tarifs américains plus bas. Selon le rapport du Comité sénatorial permanent des transports et des communications⁴, 85 % des passagers de l'aéroport international de Plattsburgh, situé à une heure au sud de Montréal, viennent du Canada. Les aéroports devraient être considérés comme un moteur économique et non une source de revenus pour le gouvernement. La réduction des tarifs permettra de stimuler les déplacements aériens et, par conséquent, d'engendrer d'importantes retombées économiques pour la région de Montréal et l'ensemble du Canada.

⁴ COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS. Juin 2012. *L'avenir des déplacements aériens au Canada : poste de péage ou bougie d'allumage.*

Recommandation 3. Pour améliorer la compétitivité de nos infrastructures aéroportuaires, le gouvernement doit réduire graduellement le loyer de l'aéroport de Montréal.

C. Réaliser le pont Champlain en six ans, symbole de créativité et de fierté canadienne

La communauté d'affaires de Montréal doit profiter le plus rapidement possible d'un pont moderne et efficace. La Chambre demande d'**optimiser le processus décisionnel entourant le projet de construction du nouveau pont Champlain afin qu'il puisse être réalisé en six ans et non en dix ans tel qu'annoncé.** Ce pont est un lien stratégique de première importance, non seulement pour la région métropolitaine de Montréal, mais aussi pour le Canada puisque nous estimons à 20 milliards de dollars la valeur du commerce international qui y transite annuellement. La Chambre invite le gouvernement à trouver un consensus avec les provinces et les municipalités afin de procéder rapidement à la réalisation du pont, notamment en matière de transport en commun. **La Chambre demande également au gouvernement d'apporter une attention particulière au design du pont afin que ce dernier soit un symbole de la créativité de la métropole et une fierté pour le Canada.**

Recommandation 4. Optimiser le processus décisionnel entourant le projet de construction du nouveau pont Champlain afin qu'il puisse être réalisé en six ans et non en dix ans tel qu'annoncé.

D. Établir une stratégie nationale de transport en commun

L'étude de la Chambre sur le transport en commun, publiée en 2010, fait la démonstration de l'importance du transport en commun pour améliorer la fluidité de la circulation, diminuer les coûts de congestion et ainsi améliorer notre productivité⁵.

La Chambre demande au gouvernement du Canada de mettre en œuvre une stratégie nationale de transport en commun. Cette stratégie doit faire suite à une vaste consultation auprès des provinces et des grandes métropoles. Une telle stratégie nous permettrait d'avoir une vision d'ensemble des objectifs à atteindre et des moyens à notre disposition pour y arriver. Les investissements majeurs en matière d'infrastructures de transport en commun nécessitent un financement stable, prévisible et récurrent qu'une stratégie nationale pourrait établir. C'est une condition essentielle pour améliorer la mobilité des personnes et des marchandises. Grâce à la base industrielle du Québec, les investissements en transport en commun ont un important effet multiplicateur que nous ne pouvons pas ignorer. Ils encouragent le développement de nouvelles technologies porteuses pouvant mettre le Canada à l'avant-plan des innovations environnementales. Un réseau de transport collectif efficace contribuerait à améliorer l'image de marque du Canada et de ses villes et d'en faire la promotion comme étant un lieu privilégié pour y vivre et travailler.

Recommandation 5. Lancer, dans les meilleurs délais, une vaste consultation en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de transport en commun.

⁵ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. Novembre 2010. *Le transport en commun – Au cœur du développement économique de Montréal.*

E. Revoir le financement des grands projets et proposer des avenues novatrices

Dans le contexte actuel des finances publiques, nous comprenons que le gouvernement ne puisse assumer seul le coût des grandes infrastructures nécessaires à notre productivité. Cela dit, 2014 est une année fort importante, puisque de nombreux fonds devront être reconduits. Le gouvernement doit profiter de la reconduction du Fonds Chantier Canada pour s'assurer que les projets de transports collectifs soient toujours admissibles à ce programme. Aussi, la reconduction du Fonds sur la taxe sur l'essence doit être l'occasion de réfléchir à une possible bonification qui pourra servir à la réfection et à la modernisation des infrastructures urbaines. Le programme PPP Canada est un bon exemple d'avenue intéressante pour diminuer la pression sur les finances publiques tout en allant de l'avant avec les projets nécessaires à l'amélioration de nos infrastructures. La réalisation du centre d'entretien de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) à Lachine démontre bien la pertinence de ce programme, qui permet une meilleure allocation des ressources et une optimisation de la gestion des risques. Le gouvernement devrait faire une promotion soutenue de ce programme auprès des gouvernements locaux et des diverses agences publiques de transport en commun.

Recommandation 6. Afin de financer les grands projets stratégiques d'infrastructures urbaines, le gouvernement doit profiter du renouvellement des grands fonds fédéraux et proposer des avenues novatrices en matière de financement et de gouvernance de projets.

- **Fonds Chantier Canada.** Les projets d'infrastructures de transport en commun doivent continuer d'être admissibles au Fonds Chantier Canada.
- **Fonds de la taxe sur l'essence.** Le gouvernement pourrait profiter du renouvellement de ce fonds afin d'étudier la possibilité d'une bonification de la contribution fédérale.
- **Le programme PPP Canada.** Le gouvernement pourrait faire davantage la promotion du programme PPP Canada comme un outil alternatif pertinent en matière de gouvernance et de financement de projets.

III. Mieux soutenir nos entreprises et renforcer la productivité et la compétitivité de notre économie

Le Québec et le Canada font face à d'importants défis en matière de vieillissement de la population et de productivité. De plus, les perspectives de faible croissance économique mondiale conjuguées à un dollar qui demeurera fort démontrent la nécessité de miser sur le renforcement de la productivité et de la compétitivité des entreprises afin d'assurer la prospérité de notre économie à plus long terme.

A. Renforcer le soutien du gouvernement fédéral aux entreprises sur les marchés internationaux

L'incertitude élevée entourant les perspectives économiques mondiales, l'affaiblissement des économies de nos principaux partenaires commerciaux, l'attente d'une baisse des prix des produits de base et, bien entendu, la force du huard ont lourdement affecté la balance commerciale du Canada et du Québec. Il est ainsi impératif que le gouvernement poursuive son soutien aux entreprises afin d'améliorer leur compétitivité et de les encourager à faire des affaires à l'international. Nous demandons au gouvernement de :

- **Sensibiliser et d'outiller les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation et de diversification des marchés.** Le gouvernement doit renforcer son soutien financier aux organismes d'encadrement et d'accompagnement des entreprises – et particulièrement les PME – à faire des affaires à l'international. Cela est absolument essentiel pour contrer la frilosité des PME à pénétrer de nouveaux marchés dans un contexte mondial difficile.
- **Poursuivre sa politique commerciale qui vise la diversification des marchés et la facilitation des échanges commerciaux.** La Chambre salue les initiatives prises par le gouvernement pour renforcer les liens commerciaux avec d'autres marchés représentant un fort potentiel pour nos entreprises. Les accords en cours de négociations, dont celui entre le Canada et l'Union européenne et celui avec l'Inde, en sont de bons exemples. Nous encourageons le gouvernement à poursuivre de telles négociations avec d'autres régions prometteuses comme le Partenariat transpacifique. Dans le cas de l'Accord économique et commercial global (AECG), la Chambre réitère au gouvernement l'importance de trouver, et ce, dans les plus brefs délais, des terrains d'entente mutuellement profitables avec l'Union européenne afin de ne pas retarder la signature de cet accord.

Recommandation 7. Renforcer le soutien du gouvernement fédéral aux entreprises sur les marchés internationaux en :

- Accroissant son soutien financier aux organismes d'encadrement et d'accompagnement des entreprises – et particulièrement les PME – à faire des affaires à l'international.
- Poursuivant sa politique commerciale qui vise la diversification des marchés et la facilitation des échanges commerciaux.

B. Poursuivre les initiatives visant à accroître l'innovation des entreprises au Canada

L'innovation est le principal moteur de la productivité. Or, le Canada et le Québec accusent un retard en matière d'innovation en entreprise par rapport à d'autres pays développés. Cette situation nuit à la compétitivité du Canada et à notre niveau de vie collectif.

À la suite de la publication du rapport d'experts intitulé *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir*, en novembre 2011, visant à examiner le soutien fédéral à la R-D ainsi qu'à simplifier et mieux cibler le financement de la R-D, le gouvernement du Canada a adopté – lors de son dernier budget – d'importantes mesures visant à stimuler l'innovation. Nous l'encourageons à poursuivre de telles initiatives, notamment en rationalisant et en rassemblant l'ensemble des programmes fédéraux d'innovation en entreprise en un portail unique et en favorisant une meilleure collaboration entre les entreprises, les universités et les provinces. Le gouvernement doit aussi privilégier le financement direct puisque ce dernier est plus susceptible d'avoir un impact sur les innovations des entreprises. Par ailleurs, le gouvernement doit mettre en place des mesures visant à encourager les entreprises à accroître leurs investissements en technologies de l'information et des communications, mesures essentielles pour améliorer notre productivité.

Recommandation 8. Le gouvernement doit poursuivre les initiatives visant à accroître les innovations des entreprises :

- En poursuivant la mise en œuvre des recommandations fournies dans le rapport du groupe d'experts sur le soutien fédéral à la R-D;
- En privilégiant le financement direct des innovations;
- En stimulant les investissements en technologies de l'information et des communications.

C. Encourager l'entrepreneuriat et appuyer la création et le développement des petites entreprises

Les petites entreprises sont essentielles à la création de richesse et à la prospérité du pays. Elles représentent, à elles seules, près de 99 % de l'ensemble des entreprises et plus de 20 % du PIB.

Le gouvernement doit continuer à appuyer les entreprises en leur facilitant notamment l'accès au financement et en les sensibilisant aux avantages de l'entrepreneuriat. Nous l'invitons également à rationaliser et à restructurer l'ensemble de ses programmes d'aide aux entreprises afin que ces derniers soient plus efficaces dans le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat.

Recommandation 9. Continuer à appuyer les entreprises, notamment en leur facilitant l'accès au financement et en les sensibilisant aux avantages de l'entrepreneuriat. Le gouvernement devrait également rationaliser et rassembler l'ensemble de ses programmes d'aide aux entreprises.

D. Poursuivre la simplification et la réduction des formalités administratives pour les PME

La paperasse nuit à la croissance, à la productivité et à l'innovation des entreprises. Ces dernières emploient souvent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour se conformer aux exigences administratives du gouvernement, alors qu'elles devraient plutôt se concentrer sur leurs activités commerciales. Il y a un équilibre à trouver entre la rigueur, l'harmonisation des pratiques, la transparence recherchée par le gouvernement et la productivité des entreprises.

À cet effet, nous saluons l'élaboration par le gouvernement fédéral – à la suite du rapport de la Commission sur la réduction de la paperasse – en octobre 2012, du Plan d'action pour la réduction de la paperasse, dont l'objectif est d'alléger le fardeau administratif imposé aux entreprises. Nous invitons le gouvernement à mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les mesures incluses dans le Plan d'action afin de **réduire les formalités administratives pour les PME et ainsi de les rendre rapidement compétitives vis-à-vis de leurs concurrents.**

Recommandation 10. Mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les mesures incluses dans le Plan d'action afin de réduire les formalités administratives pour les PME, et ce, dans le but de les rendre rapidement compétitives vis-à-vis de leurs concurrents.

En conclusion, le gouvernement doit profiter de la relative résilience de l'économie du Canada pour atteindre l'équilibre budgétaire dans les délais prévus. Il doit également aller de l'avant avec les grands projets d'infrastructures structurants pour notre économie et poursuivre les mesures visant à mieux soutenir nos entreprises et renforcer notre productivité. Cela est absolument nécessaire pour assurer la prospérité du Canada et de la région de Montréal à long terme.

En vous assurant de l'entière collaboration de la Chambre au développement économique du Canada et de la région métropolitaine de Montréal, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et chef de la direction,

Michel Leblanc

**Grandes lignes des recommandations
de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain**

I. Maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire

- A. Ne pas augmenter le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises
- B. Poursuivre l'exercice de révision et de rationalisation de l'ensemble des dépenses publiques
- C. Maintenir les transferts aux provinces

II. Prioriser et soutenir les projets structurants en infrastructures urbaines fédérales

- A. Miser sur le développement portuaire et maritime de la métropole
- B. Améliorer la compétitivité de nos infrastructures aéroportuaires
- C. Réaliser le pont Champlain en six ans, symbole de créativité et de fierté canadienne
- D. Établir une stratégie nationale en transport en commun
- E. Revoir le financement des grands projets et proposer des avenues novatrices

III. Mieux soutenir nos entreprises et renforcer la productivité et la compétitivité de notre économie

- A. Renforcer le soutien du gouvernement fédéral aux entreprises sur les marchés internationaux
- B. Poursuivre les initiatives visant à accroître l'innovation des entreprises au Canada
- C. Encourager l'entrepreneuriat et appuyer la création et le développement des petites entreprises
- D. Poursuivre la simplification et la réduction des formalités administratives pour les PME